

EXPLOITER LES RESSOURCES DU MUSEE DE L'INFANTERIE DE MONTPELLIER EN PEDAGOGIE

Travailler à partir de LA SALLE SAHARIENNE



1. Présentation :

Qu'est-ce que la Rahla et quel souvenir cherche-t-elle à transmettre ?

- On peut partir de cela avec des élèves, soit par la rencontre avec un témoin membre de la Rahla, soit par une recherche en amont sur internet, sur le site <http://www.larahla.org/>

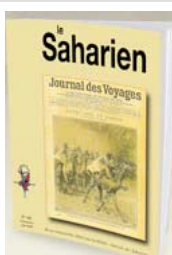
"La Rahla - Amicale des Sahariens" : 1946, création à Alger.

Dès sa création, La Rahla a agi en liaison étroite avec une autre association : Les Amis du Sahara créée en avril 1927 par de hautes personnalités civiles et militaires dont l'objet était de faire mieux connaître le Sahara en facilitant son accès.

Parmi les réalisations les plus connues (et presque légendaires) de l'association Les Amis du Sahara, figure le premier rallye automobile Alger - Le Cap en 1950 -1951, qui fut suivi de quatre autres manifestations analogues, d'un égal succès.

L'action conjuguée des deux associations s'est maintenue aussi longtemps qu'il a été possible de faire fonctionner sans difficulté en Algérie, des associations françaises. La création de l'Etat algérien vint modifier profondément cette situation et le transfert des associations en métropole était d'autant plus nécessaire que la majorité de leurs membres avaient eux-mêmes rejoint le territoire français.

La fusion entre les 2 associations fut réalisée le 22 novembre 1963 et concrétisée par l'adoption d'une nouvelle raison sociale : La Rahla - Amicale des Sahariens. L'activité de l'association n'a cessé de s'accroître depuis : elle compte 1 200 membres aujourd'hui. Entre autres activités elle publie « Le Saharien », une revue trimestrielle qui a succédé en 1964 au « Bulletin de liaison saharienne » créé en 1950 et à la revue « Eurafrique » éditée depuis 1951 en remplacement du « Bulletin des Amis du Sahara » édité quant à lui dès 1931.



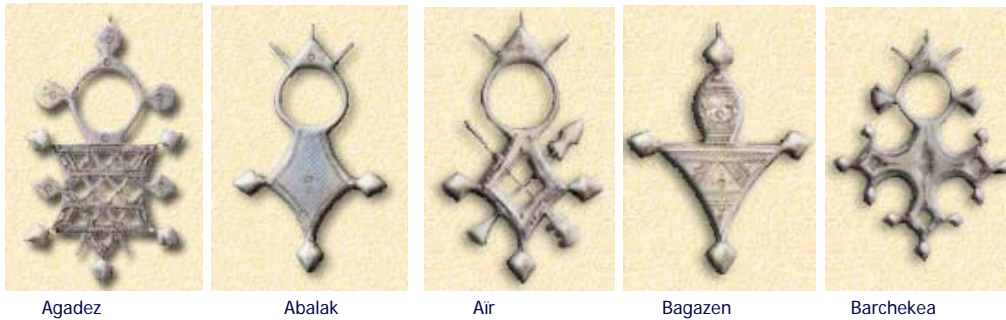
* « Rahla » : mot arabe qui désigne la selle utilisée par les méharistes. Le logo de l'association représente une rahla et une croix d'Agadez entrelacées.

LE SAHARIEN, revue trimestrielle : histoire, préhistoire, art rupestre, archéologie, ethnologie, géologie etc. Mais aussi l'actualité et la vie quotidienne au Sahara et en zone saharo - sahélienne, des récits de voyages, des reportages, une bibliographie, des notes de lecture, des informations routières et méharistes.

Au musée : vitrines consacrées à l'exploration du Sahara, aux populations sahariennes et à toutes les activités qui s'y sont développées pendant la présence française, illustrées par des collections souvent uniques.

- Pistes de travail : pourquoi cette association a-t-elle vu le jour en Algérie ? En 1946, que représente l'Algérie pour la France ? Pourquoi un déplacement de l'association en France métropolitaine en 1963 ?

L'association elle-même peut être un sujet de travail pour entrer dans le thème du Sahara, avec les symboles choisis pour son logo par exemple.



Les croix touarègues du Niger :

On recense 21 modèles différents de croix. Chaque croix est le symbole d'une ville et permet de connaître la provenance des personnes qui la portent. Il est difficile d'être catégorique sur leur origine. Selon certaines études, les croix existaient depuis l'Égypte pharaonique. Mais il se pourrait également qu'elles datent d'une période pré-islamique plus récente, à l'époque où les tribus furent influencées par le christianisme et le symbole de la croix chrétienne. Les croix touarègues, transmises de père en fils, pourraient aussi symboliser les 4 points cardinaux : « Mon fils, je te donne les quatre coins du monde, parce qu'on ne peut pas savoir où on mourra ». Elles sont à présent portées par les hommes comme par les femmes.

- La place occupée par le Sahara dans les programmes collège et Lycée :

COLLÈGE

<p>6^e 2009-2010</p>	<p>Géographie : - Où sont les hommes sur la terre (situer le Sahara) - Habiter le monde rural - Habiter un espace à fortes contraintes (décrire un paysage du Sahara, la vie dans une oasis)</p> <p>Histoire : - Egypte - Christianisme</p>	<p><u>Au musée :</u> qui sont les touarègues et dans quels milieux vivent-ils ?</p> <p>En quoi cette culture est-elle marquée à la fois par le christianisme et l'islam ?</p>
<p>5^e 2010-2011</p>	<p>Géographie : - La question du développement durable à partir d'une étude de cas - Des sociétés inégalement développées (notamment en infrastructures de santé, d'alphabétisation) - Des hommes et des ressources : accès à l'eau</p> <p>Histoire : - Les débuts de l'islam - Regards sur l'Afrique : une civilisation de l'Afrique subsaharienne, grands courants d'échanges des marchandises VIIIe-XVIe, temps long de l'histoire africaine (Ghana, Mali, Songhaï, Monomotapa) - Les découvertes et la conquête des empires : un voyage de découverte</p> <p>Education Civique : une action solidaire</p>	<p><u>Au musée :</u> Le Sahara peut être un fil rouge utilisé par le professeur pour faire à la fois de la géographie et de l'histoire. La salle servira alors de lieu d'approfondissement (ou de point de départ) au programme : les civilisations du Sahara hier et aujourd'hui (impact du tourisme dans les oasis, ressources, développement...).</p>

4 ^e 2011-2012	<p>Histoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Europe et le monde au XVIIIe s : empires coloniaux, Lumières - Le XIXe s : les colonies (une conquête, une société coloniale) <p>Géographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les territoires dans la mondialisation : un PMA - La mondialisation : la diversité culturelle 	<p><u>Au musée :</u> Armée d'Afrique, compagnies méharistes, le Sahara vu par les découvreurs, vu par les géographes</p> <p>La culture saharienne et ses composantes</p>	3
3 ^e 2012-2013	<p>Histoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une géopolitique mondiale : Des colonies aux Etats nouvellement indépendants (étude d'un cas) - France des années 1950-1960 <p>Géographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rôle mondial de la France : présence française à l'étranger <p>Education civique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La défense et la paix : l'action internationale de la France 	<p><u>Au musée :</u> L'indépendance d'un pays du Sahara (Niger, Mali...)</p> <p>Le Sahara comme enjeu toujours actuel (essais nucléaires, présence française actuelle, présence humanitaire...)</p>	
+	Arts thème transversal au collège	quelles productions artistiques au Sahara ?	

Le cycle central 5^e-4^e est une étape privilégiée pour utiliser les ressources du musée, dont la salle saharienne.

LYCÉE

2 ^{nde}	<p>Géographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 milliards d'hommes : thématique de la frontière - Nourrir les hommes - L'eau entre abondance et rareté 	<p>Au musée :</p> <p>L'espace saharien comme frontière « naturelle » ? Revendications actuelles (Mauritanie-Maroc) Les Sahara : ressources, eau...</p>
1 ^{ère}	<p>Histoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'âge industriel : l'Europe et le monde dominé - La France XIXe s – 1914 : les représentations coloniales - Guerres, démocraties, totalitarismes 	<p>Au musée :</p> <p>Le Sahara comme enjeu colonial et espace à contrôler, le Sahara et ses représentations (expo universelle ?). Compagnies méharistes intégrées à l'armée d'Afrique, Eboué et le Tchad avec la France libre...</p>
T ^{le}	<p>Histoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le monde de 1945 à nos jours : guerre froide et nouvel ordre international, décolonisation, planète mondialisée - La France de 1945 à nos jours : place internationale de la France, défense autonome <p>Géographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un espace mondialisé : interdépendances - Les Sud 	<p>Au musée :</p> <p>L'espace saharien, un enjeu (essais nucléaires, indépendances, dictatures, énergies), France Afrique...</p> <p>Espace saharien et inégalités de développement</p>

C'est en 1^{ère} que la salle saharienne peut être la mieux exploitée, quitte à anticiper sur les enjeux actuels et certains éléments du programme de Terminale.

2. Première piste pédagogique : autour de la colonisation française au Sahara

Pourquoi s'intéresser à cet espace-là à l'époque de la colonisation : quel est alors l'enjeu représenté par le Sahara ?

Sa superficie équivaut quasiment à celle de l'Europe (presque 9 millions km²). Il est l'espace qui lie l'Afrique noire au Maghreb, grâce au dromadaire, et c'est une zone ancienne de contacts et d'échanges, aux populations très diverses (Berbères, Bédouins, Toubou, Touaregs qui maîtrisent le mieux les routes du désert). La présence française est amorcée avec l'expédition de Bonaparte en Egypte, et le contrôle du Sahara n'est achevé qu'en 1930.

- **Histoire de la colonisation** : plusieurs axes de travail sont ici envisageables en fonction du niveau des élèves.
- Le premier axe pourrait être un **travail de cartographie** grâce aux cartes de la salle et d'autres que l'on peut donner en complément :
 - ➡ Situer la présence française au milieu du XIXe s autour du Sahara (Algérie, Sénégal ; présence ottomane au Nord Est), début XXe s (Tunisie, Maroc), puis dans les années 1930' (AOF), le tracé des expéditions (dont l'enjeu est de faire la jonction entre le Nord et le Sud).
 - ➡ Evoquer les quelques sources dont on dispose à l'époque (grecque, arabe).
 - ➡ C'est enfin l'occasion de se représenter l'immensité de cet espace et aussi sa diversité (zones montagneuses importantes, espaces de brousse...).
- Puis, à l'aide de **biographies de découvreurs**, par exemple, il faut établir les **étapes** de cette longue découverte :
 - ➡ la découverte mythique de Tombouctou, le voyage de René Caillié au début du XIXe s, considéré par certains comme le pionnier de l'empire colonial français en Afrique et premier « africaniste »
 - ➡ L'épopée d'Henri Duveyrier (1840-1892), géographe et explorateur, est aussi à retenir : on lui doit de nombreux renseignements ethnographiques et géographiques, une carte du Sahara et un témoignage très précis sur les touaregs, qui l'ont aidé dans son périple (on lui a reproché cette image positive de chevaliers loyaux, alors que leur violente résistance militaire allait faire des victimes).
 - ➡ L'histoire de la conquête du Sahara se confondant avec la lutte contre les Touaregs, les batailles remportées contre eux sont évoquées (la salle propose le récit de celle de Tit dans le Hoggar en 1902, ou de la victoire de la prise d'Atar – actuelle Mauritanie – en 1908). La violence de ces combats reflète la violence de leur résistance depuis l'échec terrible de la mission

menée par le français Paul Flatters en 1880, qui en est le premier exemple (embuscade dans le Hoggar, rares survivants remontant vers le nord à pied et se livrant à des actes d'anthropophagie).

- ➔ la figure du père Charles Foucauld, son parcours dans le désert, sa rencontre avec les touaregs, et son assassinat en 1916 par une bande de razzieur peut aussi permettre d'évoquer ces étapes.
- Il s'agira aussi bien sûr d'identifier les **différentes nationalités** des découvreurs en concurrence (Anglais, Allemands, Français ; pionniers isolés puis expéditions d'Etat...), comprendre **leurs motivations** (la science mais aussi des débouchés économiques et commerciaux que l'on imagine potentiellement importants car on sait en fait peu de choses sur ces régions – représentations erronées -, mais aussi évangélisation), et la façon dont **les colonisateurs se sont « partagé »** leurs zones d'influence respectives (on fournira le texte de la conférence de Berlin de 1885, et celui de l'accord franco-britannique laissant à la France l'ouest de l'Afrique – sauf Nigéria et Ghana - dont le Sahara en 1890).
- Il faut faire comprendre comment **se conjuguent explorations et avancées militaires**, qui se confondent souvent et sont activement soutenues par **les sociétés de géographie** (Elisée Reclus, pour qui la colonisation est critiquable mais inéluctable, y consacra de nombreuses cartes dans sa *Géographie Universelle*).

On pourra montrer pourquoi et comment les Français ont alors « **pacifié** » et « **armé** » les populations du désert (but, moyens, interlocuteurs), et **quel rôle l'armée a joué** dans ce contexte : il fallait s'adapter au terrain, on créa les premières unités sahariennes de spahis (1894) qui furent un échec dans ce cadre, puis les premières **compagnies sahariennes** (1902), et les **unités méharistes** (*mehari* : dromadaire) mêlant nomades et tirailleurs sénégalais. Nous sommes alors à un moment où les avancées des Français s'accélérent, et le créateur des compagnies sahariennes, Laperrine, circule entre le fleuve Niger et le Nord. Le général Laperrine (1860-1920) est la grande figure des militaires sahariens : c'est un homme de terrain, ami de Charles de Foucauld, il est tué en avion lors de la première liaison aérienne transsaharienne en 1920.
- Enfin, **l'imaginaire du désert** est bien présent ici, et c'est l'une des **composantes fortes de l'histoire du Sahara français** : le Sahara fait rêver et la France est affectivement attaché à ce rêve. La littérature, le cinéma, la chanson ont exalté l'épopée des spahis, des légionnaires, des méharistes, du père de Foucauld. On y tente l'aventure automobile (en 1914 avec la première traversée automobile entre Ouargla et In Salah à l'initiative de Laperrine ; en 1923 avec la mission Citroën, équipée de chenilles, entre Touggourt et Tombouctou). On y rêve du Transsaharien, d'une « mer intérieure » dont Jules Verne a fait son dernier roman (*L'Invasion de la mer*, 1905), et des exploits de l'aéropostale.

On retrouve dans la salle l'idée de fascination exercée par les Touaregs sur les Européens (due à leur mode de vie, leurs qualités guerrières, leur fanatisme, aussi, qui les condamne aux yeux de Jules Verne, qui les fait disparaître en les noyant dans son *Invasion de la mer*), d'où leur ambivalence dans leurs relations avec eux, entre sympathie, admiration et domination. La mise en scène centrale évoque plus la rencontre que la soumission. Les nombreuses aquarelles et la collection de silex témoignent d'un intérêt plus sensible, passionnel et intellectuel que militaire et stratégique pour le Sahara.

➤ La médecine coloniale au Sahara

- La salle montre la façon dont la France a **administré** ces régions particulières : irrigation, instruction (le rôle des Pères Blancs, société des missionnaires d'Afrique fondée par le cardinal Lavignerie est aussi à noter dans l'espace saharien), œuvres sociales, et médecine.

L'une des vitrines peut amener à s'y intéresser plus particulièrement.

Il existe **une histoire de la médecine militaire au Sahara** (territoires sud algériens trois fois plus étendus que la France). En 1918 est créée une direction du Service de Santé des Territoires du Sud, à Alger, destiné au service médical des troupes, et à l'assistance médicale indigène. Les médecins sont envoyés dans les oasis pour deux ans. Les grandes oasis reçoivent des infirmeries servant d'hôpitaux auxiliaires, les petites oasis satellites disposent de postes de secours ruraux (consultations gratuites, tournées de visites et vaccinations). Des camions équipés en dispensaires circulent. On lutte contre les insectes, on tente de prévenir toute épidémie (typhus, fièvre à poux, variole, syphilis, paludisme très présent dans les oasis hyper-irriguées, maladies oculaires là aussi dans les oasis avec les méfaits du trachome – conjonctivite bactérienne épidémique en début et fin de saison chaude -, tuberculose). On développe la protection maternelle et infantile, un service d'hygiène scolaire. Un certain nombre de médecins y ont laissé leur vie (typhus).

Malgré la guerre d'Algérie, ce travail médical a **continué après 1963** où est créée la **Mission Médicale française au Sahara**. Ses membres seront définitivement rapatriés en 1976, alors que les relations France-Algérie se dégradent.

- ❖ Sans pour autant déprécier l'œuvre qui a été accomplie dans l'espace saharien et le dévouement de ces médecins (car il fut parmi eux de véritables humanistes et de grands chercheurs), il est ici possible de **questionner cette action humanitaire des armées** au début du XXe s. :
 - Quels étaient les **buts premiers** de cette politique sanitaire ? Protéger d'abord les soldats, puis les colonisés (future main d'œuvre, futurs tirailleurs...), dans un mélange d'humanisme et d'intérêt bien compris.
 - Quelle **vision des populations indigènes** était par ce biais véhiculée ? N'est-ce pas une certaine vision raciale (on imaginera longtemps que les pathologies sont liées aux « races ») ?
 - Quelle **fonction idéologique** jouait la médecine pour les colonisateurs ? Ne

s'agissait-il pas de contribuer à répandre l'image de races inférieures, incapables de se prendre en charge, et combattre la culture indigène (les sorciers et marabouts) ?

- Enfin, on pourra aussi se demander en quoi les médecins occidentaux ont transformé, chez les indigènes, le **rapport au corps, à la maladie**, et comment ils ont peu à peu formé des infirmiers, sages-femmes autochtones qui ont fait fonction de médiation et de **passeurs culturels** auprès des populations locales.



3. Deuxième piste pédagogique : le Sahara, « désert-frontière » ou espace charnière ?

➤ Les enjeux sont d'ordre **géographique** : Le Sahara est-il une frontière ?

Il s'agit bien sûr d'un cliché. Le Sahara n'a jamais été une frontière « naturelle » infranchissable, ni hier, ni aujourd'hui. La perception européenne le voulait vide, isolé, sec et seulement parcouru par quelques touaregs, ce qui permettait aussi de justifier la difficulté des armées coloniales à y pénétrer et à y imposer leur autorité. C'est qu'elles ne possédaient pas les clés du réseau saharien. C'est un espace charnière, lieu de commerce et de vie, une voie entre l'Afrique et l'Europe de plus en plus empruntée.

Comment se structure cet espace ?

- autour **d'axes majeurs** : autrefois des itinéraires caravaniers Nord-Sud anciens (l'un à l'ouest reliant Fès, le deuxième au centre ouest de Tombouctou à l'Algérie, le troisième au centre vers Tripoli), aujourd'hui de nouvelles routes entre les Etats (Tchad-Niger, Maroc-Mauritanie).
- autour d'un **réseau d'oasis-relais**, carrefours commerciaux hier (sel, or, Coran...), délaissées alors que le commerce transsaharien était détourné au profit des ports et comptoirs littoraux des

colonisateurs européens, et puis aujourd'hui **en pleine urbanisation**. On comptait une seule ville de plus de 50 000 hab. au Sahara dans les années 1950 (Biskra, Algérie), et on en compte aujourd'hui plusieurs dizaines dépassant les 100 000 hab. (Béchar, Ghardaïa, Tamanrasset...), dont une de plus de 700 000 hab. (Nouakchott, capitale de la Mauritanie). Le Sahara a gagné 5 millions d'habitants en 30 ans et, d'un désert d'oasis, est devenu **un désert de villes**.

On pourrait avec les élèves développer, dans le cadre de l'étude des Sud, **les raisons de ces changements** qui vont à l'encontre de tous les clichés habituels :

- l'exploitation de **nouvelles ressources**, les **nouvelles infrastructures** de transports, la présence de migrants économiques, le maintien pour ces raisons de la population sur place
- la **modernisation agricole** : diversification, barrages, irrigation, exploitation des nappes, productions céréalières et maraîchères venues s'ajouter aux dattes et à l'élevage traditionnels
- le Sahara comme **espace de transit pour les migrants** se dirigeant vers l'Union Européenne qui, en reculant ses frontières et en les fermant, a reporté la pression migratoire sur l'espace saharien. Les routes transsahariennes sont devenues les **nouvelles routes de l'émigration** vers l'UE, et les villes sahariennes des **plaques tournantes des migrations** africaines (Tamanrasset, Agadez, Sahba), villes cosmopolite développant une économie de transit.

En bref, le Sahara a bien changé depuis l'époque que nous présente la Salle saharienne du musée, ce qui témoigne bel et bien de notre capacité, hier comme aujourd'hui, à fabriquer des mythes sur cet espace.

- Ces questions sont aussi et surtout à **dimension géopolitique** : Les frontières sahariennes entre les 10 Etats qui le composent ont-elles un sens ? Comment ont-elles été tracées ?

- Quels sont les différents discours autour du Sahara ?

- Le Sahara est-il une entité partageable ou pas ?
- Représente-t-il un ensemble culturel homogène ou diversifié ?
- Les frontières sahariennes héritées de la colonisation sont-elles artificielles ou, au contraire, sont-elles le reflet de frontières finalement assez anciennes ?
- Quel réel rôle jouent-elles ?
- Sont-elles les sources principales des conflits africains dans cette zone, ou plutôt un faux problème, à déplacer davantage du côté d'Etats dont l'exercice de l'autorité est en difficulté ?
- Finalement, en quoi l'idée que les Européens se font des frontières est-elle très différente de celles des populations sahariennes ?

Les conflits actuels se situent au Sahara espagnol (Mauritanie, Maroc, Algérie), entre la Libye et le Tchad, et autour de la question des Touaregs.

❖ Conférence Paris I : « Les frontières en Afrique »

Les frontières en Afrique sont un **élément exogène, une importation**. Tout s'y est joué en 25 ans, entre la Conférence de Berlin et

1910. 70% des frontières africaines sont établies durant cette période, 50% 10 ans après 1885, 50% 15 ans après.

Les frontières africaines sont tracées très rapidement, bien plus vite que dans les restes du monde, et par des forces politiques extérieures. Mais certaines d'entre elles ont en fait **des résonances anciennes**.

Les frontières du Sahara paraissent à première vue absurdes et artificielles. Elles **découpent en effet un territoire où des populations se déplacent selon des logiques transfrontalières** ou même « **a-frontalières** ». Or il existait avant l'arrivée des colons des pôles politiques multiples au sein d'un grand ensemble homogène touareg, ensemble qui a ensuite été sous-découpé en pôles de puissances divergents. Donc le Sahara était déjà un peu « découpé » à l'installation des colonies.

De plus, les frontières choisies l'ont souvent été en prenant en considération des réalités locales, pour des raisons pratiques de stabilité. Ainsi, elles collent souvent à ce qu'elles étaient pour les populations locales. La frontière est-elle donc le problème fondamental de l'Afrique ? N'est-ce pas **plutôt l'incapacité des Etats à s'imposer comme autorité sur son territoire** ? Le problème fondamental pourrait être celui de la construction de l'Etat, non celui de la frontière. Les sociétés précoloniales : des **sortes d'archipels dans un océan continental immense** caractérisé par la **prolifération de zones tampons floues**. Dans ces zones, des pouvoirs se sont constitués, ont créé des structures politiques, se sont déplacés, ont disparu...

Avec la **colonisation** commence l'« **Etatisation** » de l'Afrique, et le problème se pose de la **difficulté de l'administration des groupes périphériques et de ces régions périphériques**.

Avec la **décolonisation**, on assiste à une **fossilisation des frontières**, pour empêcher les conflits. Mais en parallèle, les administrations internes de chaque Etat ne relèvent pas le lourd défi de la gestion de l'ensemble du groupe social polymorphe qui vit à l'intérieur de ses frontières. Se repose la **question de l'exclusion des périphéries**.

❖ **Colonisations et héritages actuels au Sahara et au Sahel: problèmes conceptuels, état des lieux et nouvelles perspectives de recherche, XVIIIe-XXe siècles**, Par Mariella Villasante Cervello, Christophe de Beauvais, Editions L'Harmattan, 2007

« **L'idée de frontière en milieu nomade : héritages, appropriation et implications politiques actuelles (Mauritanie et Sahara occidental)** », Benjamin Acloque, EHESS.

L'irruption du **droit occidental et de sa conception de la territorialité** au Sahara a donné naissance à la **juxtaposition de deux représentations de l'espace antinomiques**. Sociétés pastorales sahariennes = **relation à l'espace non géo-graphique** (attachée à la mesure de l'espace), mais comme **odologie (science des cheminements, dynamique car qui prend en compte les forces en présence et donc en redéfinition permanente)**.

Pour les Occidentaux, l'idée de frontière liée à la définition de la propriété foncière, issue de l'élaboration cadastrale (espace mesuré comme support du pouvoir politique : territorialité).

Le problème du partage colonial de l'Ouest saharien :

Les **représentations et pratiques de la territorialité chez les nomades** sont **en opposition** avec les diverses logiques étatiques qui suivent les indépendances (Mali, Algérie, Libye, Niger, Burkina Faso). Quel espace et quelles limites, pour quelle expression politique et quelle construction étatique ou nationale ?

Chez les Touareg ou d'autres peuples sahariens, **la géographie politique est mouvante**, selon les puissances du moment des confédérations ou des divers groupements.

La conquête coloniale française de cette aire culturelle, sociale et politique commence vers 1898-1899 (Soudan français). Puis l'occupation s'étendra depuis St Louis du Sénégal (capitale de l'AOF), l'Algérie et le Maroc.

Pour les peuples sahariens, l'idée de « frontière naturelle » ou de frontière politique fixe, stable et hermétique est inexistante. Les routes caravanières ne s'en préoccupent pas. D'ailleurs, les colonisateurs également se jouaient souvent des frontières de leurs adversaires : les Français, pour marquer la frontière entre AOF et Sahara espagnol, disposèrent des postes militaires, tandis que les Espagnols se contentaient d'une présence dans les ports, sans vraiment s'aventurer dans les terres, laissant même les méharistes français franchir la frontière.

La frontière étatique est perçue comme la ligne de démarcation de pouvoirs. **Le territoire** est l'espace où s'exerce effectivement l'autorité d'un pouvoir. **Dans l'intervalle** peut exister une sorte de **vide politique**. La frontière au Sahara dépend d'un rapport de force temporaire et fluctuant, **partagée entre le droit international occidental et les aspirations locales à la liberté de circulation**.

Frontières mouvantes, territoires fluctuants, la question de la nationalité entre ici en contradiction avec l'usage nomade de l'espace, en imposant un territoire fixe et des frontières stables. La libre circulation idéale n'est envisageable que dans une structure supranationale effaçant le rôle discriminant de la frontière étatique. **Personne au Sahara n'a jamais respectée la frontière des traités**, ni les **puissances coloniales**, ni les **Etats issus des indépendances**, ni surtout les **populations**.

❶ La question touarègue peut être une manière de mieux aborder la complexité géographique de cet espace. Il s'agira là de s'intéresser aux enjeux des mobilités au Sahara, à la notion d'espace nomade.

En quoi l'histoire des Touaregs montre-t-elle la difficulté à partager une immensité désertique entre différents Etats ? Comment cherche-t-on aujourd'hui à régler la « question touarègue » ?

Quels enjeux de souveraineté se révèlent à travers cette « guerre des sables » ?

Les Touaregs sont-ils destinés à être intégrés ou marginalisés ?



❖ LA QUESTION TOUAREGUE (Universalis 2007)

1989-1990 : On parle de « guerre des sables » entre les Touaregs nomades et les appareils étatiques nigérien et malien.

- Déclencheur : migrations touarègues multiples pour fuir le régime radical malien (1960'), les **grandes sécheresses** des années 1970 et 1990. L'Algérie ne pouvait supporter ces nouveaux flux d'immigrants, d'où un accord avec le Niger pour leur rapatriement dans des camps grâce à l'aide internationale. Or : **aide détournée** en partie par le Niger, mouvements de révoltes touarègues et répression nigérienne violente envers de nombreux civils étrangers au conflit. Au Nord Mali, c'est pire encore (état d'urgence proclamé en 1990).

- Origines : anciennes car le **rapport des Etats nés de la décolonisation aux sociétés nomades** qu'ils ont la charge d'administrer est depuis longtemps complexe.

- **Les touaregs : une image ambivalente.** Fiers, rebelles, chevaleresques et en même temps pillards et esclavagistes : dualité bien visible dans le **comportement des militaires coloniaux** (notamment les compagnies de méharistes français), **partagés entre volonté de contrôle** et fascination pour un peuple et un mode de vie en totale harmonie avec un environnement rude et exigeant. Entités politiques baptisées « confédérations », chacune d'entre elle regroupant plusieurs tribus. Mais quelle thèse privilégiée, de **l'unité du monde touareg** ou de son **morcellement en ensembles concurrents** voire opposés (rivalité qui fait partie de leur histoire, dans un milieu aux ressources rares) ?

- La résistance à la colonisation est très forte, mais le combat est inégal.

- La figure rebelle de Kaosen, luttant contre les Français entre 1917 et 1920, révèle une volonté d'unification, de modernisation de son peuple. Il sera exécuté par ses opposants, chefs de tribus locales. Simple chef de razzia ? Visionnaire ?

- Les confédérations déclinent, le trafic caravanier également : la colonisation française, restée pourtant peu contraignante auprès des touaregs, les a fortement affaiblis. S'y ajoutent les sécheresses du XXe s. qui ont peu à peu raison du tissu social touareg (exode massif des jeunes). **Déstabilisée, la société touarègue est mal préparée aux recompositions nées de la décolonisation.**

- **Enjeu : intégration forcée ou marginalisation ?** Bref projet français d'Organisation commune des régions sahariennes (O CRS, 1950'), puis écartèlement entre plusieurs Etats-nations jaloux de leur souveraineté. Leur vision du monde et de l'espace ne leur permet pas d'accepter de **s'inscrire dans des cadres frontaliers**. Restés aussi à l'écart de l'école coloniale, ils sont écartés du partage du pouvoir. Ils sont perçus comme difficilement contrôlables, peu respectueux des contraintes administratives.

- Les politiques oscillent entre le laisser-faire, qui accentue leur marginalisation (Niger), et la sédentarisation plus ou moins forcée (Libye, Algérie). Une véritable volonté de discrimination est visible au Mali.

- Alternative : l'exil ou les armes. C'est ainsi que nombre d'entre eux se sont retrouvés, à leur corps défendant, en Algérie ou en Libye, enrôlés dans la Légion islamique du colonel Kadhafi et propulsés sur les champs de bataille au Liban ou en Irak. Pour les autres, il n'y a d'autre choix que la guérilla, sans issue, ou la négociation.

- Avec les progrès démocratiques, la situation tend à s'améliorer. Mais, si un calme relatif s'est instauré, le règlement de fond du problème reste suspendu aux pourparlers toujours en cours.

Au Mali : là, un rôle déterminant est dévolu à l'Algérie dont une première médiation favorise la signature de l'accord dit de Tamanrasset, en janvier 1991, entre le pouvoir central malien et deux organisations touarègues. L'accord reconnaît une "**spécificité culturelle**" touarègue, prévoit la création d'une huitième région dans le nord du pays et **instiue une Assemblée territoriale touarègue**. Hélas, cet accord restera lettre morte, ses opposants touaregs se chargeant de le torpiller par des actions de guérilla contre l'armée malienne, voire des attaques contre des objectifs civils. Un second accord est alors rédigé. Qualifié de Pacte national, il reprend les principales dispositions du précédent tout en incluant le rapatriement des personnes déplacées et **l'intégration graduelle des combattants touaregs dans l'armée nationale**. Mais, comme au Niger, l'application de ce pacte reste problématique. Du côté de l'État malien, la large décentralisation qu'implique l'accord passe par un changement radical de la "politique touarègue" conduite depuis plus de trois décennies. Les Touaregs, eux, auront à administrer la preuve de leur capacité à gérer sans conflits majeurs les institutions et les responsabilités dont l'accord les dote. Ils devront, pour cela, surmonter leurs divisions qu'exprime l'existence de au moins quatre mouvements de libération aux allégeances politiques et financières (algérienne, libyenne ou française) divergentes. Autant dire que cette région du Sahara restera pour de longues années encore **une zone de turbulence**.

Ce qu'apporte ici le musée :

Il témoigne de la fascination exercée par cet espace et par les populations qui y vivent sur les Français, et des relations entretenues entre eux .

On peut y travailler sur l'objectif de cette muséographie : sert-elle à montrer la présence française au Sahara ou l'intérêt porté par les Français pour la culture des populations du Sahara ? Elle semble mettre surtout en avant les cultures locales. Quelle place est censée y occuper la France et son armée ?

On y perçoit en effet une dualité : la France et son armée s'adaptent à un terrain, utilisent les compétences de la population qui y vit, semblent respecter les cultures locales, mais cherchent aussi à contrôler cet espace en s'y imposant malgré tout, et par la force.

On pourra se demander ce que sont aujourd'hui devenus les Touaregs ? Jouent-ils un rôle politique dans les différents pays qu'ils parcourent ? Quelle place leur fait-on dans ces pays ?

Quelle est leur vision du « territoire » et des frontières ?

Les géographes qui étudient le nomadisme se posent des questions sur **l'idée de frontière en milieu nomade**, et mettent en avant le fait que la relation qu'ils entretiennent à l'espace est non pas géographique (au sens où l'on mesure l'espace), mais plutôt de l'ordre de l'**odologie** (la science des cheminements, qui prend en compte les forces en présence, et donc se redéfinit en permanence).

Voilà qui permet aussi à se poser la question des **espaces transfrontaliers** traversés constamment, et de l'idée de nationalité.

Ceci nous amène à un autre thème étudiable, mais plutôt en classe sous forme d'approfondissement :

🕒 L'histoire de l'enjeu du Sahara occidental :

Il pose en effet le problème de la **notion de nationalité**, le problème de **l'intervention de l'ONU** et des différentes solutions qu'elle a essayé de proposer depuis 1966, et le rôle joué par les **nombreux acteurs** en présence, de l'Algérie à l'Espagne, en passant par le Maroc jusqu'à la Russie, qui a aussi fait une proposition de partition.

S'agit-il véritablement d'un enjeu international ? D'un enjeu national marocain ?

❖ CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL (Universalis 2007)

- Il oppose depuis plus de 25 ans le Maroc au Front Polisario pour le contrôle de **l'ancienne colonie espagnole** du Sahara.
- Origines : Espagne colonisatrice depuis 1884. **1966** : l'**ONU** organisent une **procédure d'autodétermination** des populations. Unanimité anti colonialiste jusqu'an 1973 → Formation du Front Populaire pour la libération de la Seguiet El-Harma et du Rio de Oro (étudiants Sahraouis nationalistes). L'Algérie choisit d'aider le mouvement et l'héberge à Tindouf, région symbolique du sud algérien car un temps revendiquée par le Maroc.

- Position de l'Espagne de Franco : veut préserver la présence espagnole et retarde son départ.
- Le gouvernement marocain cherche à mettre l'Espagne en échec et occupent le nord de la zone en 1976. Départ des Espagnols. Le Sahara est partagé entre Maroc et Mauritanie. Le Polisario est mis sur la touche : il proclame alors la République arabe sahraouie démocratique.
- **Libye et Algérie** soutiennent le mouvement (objectifs non avoués : déstabiliser la monarchie marocaine, qui elle cherche à renforcer sa légitimité avec ce territoire), qui se défend très bien sur le terrain.
- 1979 : Rabat entame une guerre d'usure. La Mauritanie se retire du conflit. L'Algérie décide de reprendre le dialogue avec le Maroc.
- Fin 1980' : Le Maroc prône l'apaisement, promet la clémence aux Sahraouis ralliés, et le conflit perd sa dimension internationale. Il s'agit désormais **d'intégrer la région et sa population**. Un **référendum d'autodétermination** est prévu cependant, mais il s'enlise pendant 10 ans (**qui doit voter** : seuls les Sahraouis encore sur place ou aussi ceux qui ont émigré au Maroc ou en Mauritanie ?).
- 2001 : L'ONU propose de nouvelles négociations, rejetées (projet d'élection d'une assemblée à souveraineté limitée, qui doit voter, qui est un « sahraoui », autonomie en projet ou non...). Rabat refuse d'abandonner aussi certaines richesses (halieutiques, minières).

Aujourd'hui, il existe plusieurs camps :

- **ONU, Maroc, Etats-Unis et France** : pour une autonomie non négociable, mais avec la reconnaissance de l'appartenance du Sahara au Maroc. Stabiliser la région et y maintenir la paix est aussi un enjeu. → Problème : « imposer » ce choix.
- **Front Polisario, Algérie** : pour l'autodétermination. L'Espagne est en contentieux avec le Maroc et est proche du Front. → Problème : référendum inapplicable (listes électorales impossibles à dresser en mettant tout le monde d'accord).
- **Russie** (conseil de sécurité) : pour une partition. → Rejeté catégoriquement par le Maroc.
- Quelle sortie de crise ? Il faudrait associer d'autres pays capables de faire des propositions.

Ce qu'apporte ici le musée :

Il offre un point de départ à une multitude de réflexions géopolitiques qui peuvent se faire en ECJS au lycée, par exemple.

La question des essais nucléaires au Sahara en 1960 est aussi d'actualité (le film Gerboise Bleue est le premier film à l'évoquer) et fournira un bon point de départ à une réflexion à la fois historique et géopolitique.

CONCLUSION

La Salle saharienne est un concentré de ressources pédagogiques :

- Sa très belle muséographie invite à réfléchir sur le mythe saharien et toutes ses implications historiques.
- Les relations entre Français et sahariens ont une histoire riche et complexe qui s'étire jusqu'à nos jours et mène vers des enjeux géopolitiques très variés,
- et, bien sûr, les espaces sahariens sont une source de réflexion géographique sur les Sud, les frontières, les mobilités, les flux, l'urbanisation, ou le concept de territoire, sans cesse renouvelée par les chercheurs actuels, et tout à fait transposable en pédagogie.

Il est peu de lieux qui invitent à ce point volontiers à la créativité pédagogique.

Références diverses et résumés d'articles :

❖ LE DESSOUS DES CARTES :

http://www.t-cap-video.fr/index.php?option=com_seyret&task=videodirectlink&Itemid=2&id=128

❖ **LE MONDE DIPLOMATIQUE**, novembre 1999 : **extraits de l'article « Les frontières mouvantes du continent africain »**, par **Achille Mbembe**, secrétaire exécutif du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (Codesria), Dakar.

Migrations régionales, éclatement des Etats, recompositions géopolitiques : l'Afrique n'en finit pas de se déchirer et de se transformer, sous les effets conjugués de sa démographie, de l'urbanisation massive et des ambitions économiques, militaires ou religieuses qui s'y déploient. Ces conflits et mouvements **coïncident rarement avec le cadre étatique**, et l'esprit peine à les identifier. La mosaïque compose toutefois un tableau où **se dessinent les nouvelles frontières** du continent.

Au cours des deux derniers siècles, les frontières visibles, matérielles ou symboliques, historiques ou naturelles, de l'Afrique n'ont cessé de s'étirer et de se contracter. Des **formes inédites et inattendues de territorialités** sont apparues. Leurs bornes ne recoupent pas nécessairement les limites officielles, les normes ou le langage des Etats. Or le discours supposé rendre compte de ces transformations les a, paradoxalement, occultées.

Pour l'essentiel, deux thèses s'ignorent. D'une part prévaut **l'idée selon laquelle les frontières des Etats africains sont des créations coloniales**. D'autre part prétend-on **qu'une sorte d'intégration régionale serait en cours** « par le bas » : elle se réaliserait en marge des institutions, à travers des solidarités socioculturelles et des réseaux marchands **transfrontaliers**. Ces deux vues reposent sur une **vision simpliste de l'idée de limites frontalières dans l'histoire africaine** et sur une **méprise concernant la nature des frontières coloniales** proprement dites.

En effet, un autre agencement spatial est en cours, et une autre donne géopolitique se met en place dans le cadre du **ghetto stratégique qu'est devenue l'Afrique de l'après - guerre froide**. Cette trajectoire se situe partiellement dans la continuité des grands mouvements de destruction et de reconstitution de l'Etat du XIXe siècle (parfois, ils se déroulent purement et simplement sur les mêmes espaces qu'au siècle dernier). Mais il s'y greffe aussi des dynamiques introduites par la colonisation et reconduites, pour l'essentiel, par les régimes indépendants. Par le biais de la guerre et de l'avortement du projet démocratique, cet enchevêtrement de dynamiques provoque une « **sortie de l'Etat** », c'est-à-dire **l'émergence de formes de souveraineté, de régulation politique et sociale hors de l'Etat**. (...)

Sahara, espace nomadique

(...) Mais, alors que l'Afrique du Nord se déconnecte du reste du continent, une « **déterritorialisation** » se développe sur les pourtours du désert du Sahara. Elle englobe, dans un même mouvement **d'érosion des souverainetés**, aussi bien le nord du continent que l'Afrique noire proprement dite. Une **vaste frontière à géométrie variable** découpe, de part et d'autre du désert, des **espaces mouvants** : des confins de l'Algérie jusqu'à ceux du Borkou (Ennedi et Tibesti, au nord du Tchad), aux portes occidentales du Soudan. Dans ce vaste espace, les **logiques de segmentation** se combinent avec des **logiques de clan et d'échange**.

Ici, les populations se caractérisent par le **métissage** séculaire, **l'itinérance** et une acculturation réciproque qui convoque, pêle-mêle, **plusieurs registres identitaires**. **Parcouru par des acteurs tant étatiques que non étatiques**, par des nomades, des commerçants et des aventuriers, et structuré par une véritable chaîne de suzerainetés, cet espace reste fortement marqué par une culture de la razzia et du butin. Ici plus qu'ailleurs, **la forme de territorialité dominante est itinérante et nomadique**.

Zones extraterritoriales

Dans cette **géographie en genèse**, faite de **limites virtuelles**, de **limites potentielles** et de **limites réelles**, trois autres configurations émergent. Il s'agit, en premier lieu, de régions entières qui, **soudain, se retrouvent à la lisière** des grandes figures territoriales évoquées plus haut. C'est le cas des pays de **l'Afrique soudano-sahélienne**. Cette région fait désormais partie des **confins de l'Afrique réelle**. Elle est composée de petits Etats reposant souvent sur une différenciation entre les terroirs de la forêt et ceux des savanes.

Ici, la guerre, le colportage, la propagation de la foi musulmane et d'anciennes migrations avaient permis, **tout au long du XIXe siècle, un formidable brassage de populations**. Dans le cadre de **l'Afrique occidentale française (AOF)**, **la colonisation avait relancé ces mouvements de population** sur d'autres échelles et avait **accentué le clivage entre les sociétés de la côte et celles de l'hinterland**. En cette fin de siècle, un mouvement de contraction autour de grandes métropoles situées le long de l'océan Atlantique est en cours dans cette région. Ces métropoles dominent un **hinterland dont les frontières se situent, souvent, au-delà du cadre étatique national** (cas d'Abidjan et de Dakar).

Aujourd'hui, la polarisation entre les pays de la savane et les pays de la côte prend des contours inédits. **Un amalgame de peuples de l'intérieur réinvente ses identités sous la bannière de l'islam**. Organisés en puissants réseaux dispersés dans les centres urbains et prenant appui sur des communautés diasporiques établies dans toute la sous-région, ces peuples ont pu constituer des fortunes, souvent en marge de l'appareil étatique. Leur essaimage dans la sous-région et leurs tentatives de **convertir leur pouvoir marchand en pouvoir politique** dans le cadre du multipartisme a accentué les **débats sur les rapports entre citoyenneté et « autochtonie »**. C'est notamment le cas en Côte-d'Ivoire, où la forte présence des ressortissants étrangers provoque une montée de la xénophobie et d'un ultranationalisme aux relents racistes. Sur un autre plan, on assiste à l'émergence de villes ou d'Etats-entrepôts (cas de Touba, au Sénégal, ou de la Gambie) à partir desquels se tissent des réseaux et s'organisent des trafics dont les ramifications sont aussi bien régionales qu'internationales.

Viennent ensuite des pans entiers de territoires qui, sous l'effet des politiques internationales de conservation, échappent désormais à la souveraineté des Etats concernés. Il ne s'agit pas seulement des politiques spatiales qui, sous le prétexte de préserver des espèces rares, reproduisent de façon coercitive les imaginaires occidentaux. Gérées sur le modèle des capitations par les organisations internationales de lutte pour la protection de l'environnement, ces zones jouissent *de facto* d'un véritable statut d'extraterritorialité. (...)

L'expérience africaine montre que, à l'ère de la mondialisation, la domestication du temps mondial passe, comme de nécessité, par la **déconstruction violente des cadres territoriaux existants, la remise en question des frontières convenues** et la **création simultanée d'espaces mouvants et d'espaces d'enfermement destinés à limiter la mobilité des populations jugées superflues**. Dans les régions du monde situées à la lisière des grandes mutations technologiques contemporaines, la déconstruction matérielle des cadres territoriaux existants va de pair avec la mise en place d'une économie de la contrainte dont l'objectif est la destruction pure et simple des populations superflues et l'exploitation des ressources à l'état primaire. Le fonctionnement d'une telle économie - et sa viabilité - est subordonné à la manière dont est établie la loi de répartition des armes dans les sociétés considérées. Dans ces conditions, la guerre en tant qu'économie générale n'oppose plus nécessairement entre eux ceux qui disposent des armes. Elle oppose, de préférence, ceux qui disposent des armes et ceux qui en sont dépourvus.

❖ LE TERRITOIRE, LIEN OU FRONTIERE ? PARIS, OCTOBRE 1995

Réseaux marchands et territoires étatiques en Afrique de l'Ouest, Bruno Stary, Paris X Nanterre

Territoire : résultat d'un processus de socialisation et d'appropriation, espace de reconnaissance et d'identification. Son sens juridique s'impose durant l'époque moderne en Europe comme l'espace de la souveraineté d'un Etat. Pour les sciences sociales : terme repris dans l'étude des processus d'identification des groupes humains à leur espace. Espace de souveraineté ou espace de systèmes de comportements, le territoire reflète des modes et des échelles d'appropriations différentes.

Double réalité, et double concept : celui de territoire/territorialité pour l'espace de souveraineté de l'Etat, et celui de géographicit  pour l'espace d'un groupe socio-ethnique.

Le fonctionnement de nombreux réseaux marchands en Afrique de l'Ouest semble  tre une illustration des contradictions des résultantes spatiales de ces deux conceptions du terme.

Fronti res et territoires  tatiques en Afrique de l'Ouest : des concepts revisit s

H ritage de la colonisation, les Etats africains doivent composer avec ces concepts dans des r alit s diff rentes de l'Europe. Si les fronti res marquent en Europe la fin de l'Etat, en Afrique, celui-ci y commence. Elles sont pr existantes   l'Etat, et participent, en cons quence, beaucoup plus   la d finition de celui-ci qu'ailleurs. L' tape de l'Etat pleinement institutionnalis  n'y est, encore, que tr s rarement atteinte. Les fronti res ou les maillages administratifs aident   la construction d'une identit  nationale, d'une identification, de reconnaissance. Les fronti res africaines : maintes fois critiqu es et affubl es d'id es pr con ues. 42 % du total sont des lignes g om triques, mais cela ne signifie pas qu'elles soient un mauvais trac . Aucun d coupage n'est de toute fa on incontestable (crit re « naturel » ou linguistique, ethno-culturel ou politique...). M me les  lites africaines jouent sur ce probl me en  voquant les fronti res comme « tragique h ritage du colonisateur, ce tailleur fou ». Les crises frontali res sont fr quentes. Plus que des probl mes de trac  des fronti res, ces conflits illustrent des lectures diff rentes du territoire (h ritage du territoire colonial revendiqu  contre territoire ethnique vu comme base de d finition du territoire  tatique, par exemple).

Les espaces transfrontaliers : des espaces au croisement des territoires

Le territoire de l'ethnie est l'espace de l'usage, du contr le et des pratiques de celles-ci. Le fait que des fronti res  tatiques coupent des solidarit s ethniques est incontestable. Les espaces transfrontaliers sont   la crois e de plusieurs logiques et pratiques spatiales. Ils pr sentent une forme « d'organisation r gionale » particuli re.

Les espaces transfrontaliers : pour ou contre la logique du territoire ?

Peut-on utiliser le terme « territoire » pour les espaces marchands ? Toute pratique spatiale induite par un syst me d'actions ou de comportements se traduit par une « production territoriale » qui fait intervenir maillage, n ud et r seau. Donc on peut dire que l'espace marchand est un syst me territorial et qui produit un territoire. Il existe un v ritable sentiment d'appartenance et d'appropriation de l'espace marchand par ses acteurs. Pour certains, l'absence du respect des fronti res, sorte de « revanche des populations sur le d coupage colonial », traduirait le manque de r alit s de ces fronti res coloniales. Pour d'autres, ces espaces marchands ill gaux sont plut t li s au d veloppement de l'Etat, qui conna trait   travers ce ph nom ne, une sorte de « maladie infantile » plut t qu'un rejet du mod le  tatique. La question de la nature de l'Etat est en jeu dans les deux cas.

Mais il est difficile de voir dans ces flux ill gaux et dans ces « territoires » une v ritable n gation du territoire  tatique. Les Etats ont plut t tendance   laisser faire les « passeurs » et autres racketteurs aux postes de douanes...

Ainsi, ces  changes ill gaux transfrontaliers sont-ils vraiment structurateurs ? d structurateurs ? Deux formes de territoire sont-elles en train de s'opposer ou les motivations de ces  changes sont purement mercantiles ? Y a-t-il simplement « co-existence » de ces deux formes ? Les r seaux et  changes transr gionaux, tout en contournant les fronti res dans leurs pratiques  conomiques, les soulignent, paradoxalement, en les mettant en relief par l'intensit  des  changes qui s'y d roulent (« antimondes » ?).

❖ SAHARA MAROCAIN (Universalis 2007)

Sud et sud-est du Maroc au-del  du Haut-Atlas et de l'Anti-Atlas, et s' tendant sur **1 200 kilom tres** (superficie de 140 000 kilom tres carr s environ).

- **Frontière (plus de 700 km) : objet de contestations entre l'Algérie et le Maroc**, et, au début des années 1990, il n'existait **aucune convention internationale permettant le règlement du conflit**.
- **Chapelets d'oasis** : rares précipitations hivernales très irrégulières, mais eaux sont relativement abondantes grâce aux cours d'eau pérennes qui descendent du Haut-Atlas.
- **Population surtout sédentaire**, regroupée en ksour, et pratiquant une **agriculture soignée** (palmiers, céréales, fruits, légumes). Le **peuplement, très complexe**, est composé de Berbères et de Noirs. Depuis le déclin du commerce transsaharien, le Sahara marocain est en **crise**. Les **oasis sont surpeuplées** et la population très pauvre alimente une **émigration importante**. Quelques petits gisements miniers existent : manganèse et argent à Imini et plomb à Mfiss. Le **tourisme** s'y est développé, car le pays offre des paysages splendides, de belles palmeraies et ces curieux **villages fortifiés** que sont les **ksour**.
- Au sud, le Sahara marocain est le **siège d'une guérilla avec le front Polisario**.

❖ LES TOUAREGS (Universalis 2007)

Environ **1 million** dans les années 1990

- Répartis dans le **sud du Sahara**, en **Algérie** (20 000), et au **nord du Mali** (300 000), du **Niger** (500 000) et du **Tchad**.
- De **langue berbère**, les Touareg se répartissent en divers **groupements** dont les principaux sont les Kel Ahaggar, les Kel Ajjer, les Kel Aïr, les Kel Adrar ou Ifora, les Lullemeden, les Tenguérédiff. De race blanche, ils sont originaires du Nord et ont été poussés vers le sud lors des invasions hilaliennes.
- **Éleveurs nomades et guerriers**. L'élevage des camelins est leur principale activité : il leur fournit les laitages (base de leur alimentation). L'agriculture n'est pas pratiquée par les Touareg, mais par leurs serfs : en prélevant des tributs - autrefois en effectuant des razzias -, mais aussi par des échanges, les Touareg obtiennent le mil, le blé, le riz et les dattes, complément de leur alimentation. L'activité guerrière constituait une activité valorisée par le groupe : c'est que, source de richesse par les razzias de bétail qu'elles permettent, les expéditions militaires contre les agriculteurs sédentaires ou contre les caravanes sont source de prestige social, de remise en cause des hiérarchies dans les conflits de feud. Armés de sabres, de poignards, de lances, de javalots, de boucliers en peau, les Touareg jouissaient d'une nette supériorité militaire sur leurs voisins. La chasse, la cueillette et l'artisanat (travail du cuir, sparterie) constituaient des activités annexes. Nomades, les Touareg habitent des huttes en peau transportables ; ils sont vêtus de gandourah de toile, et les hommes portent un voile.

Organisation sociale : clans matrilineaires - sauf chez les Lullemeden patrilineaires - et sur une stratification poussée. L'héritage et la succession se font en ligne maternelle, mais la résidence est patrilocale. Le mariage s'accompagne d'une compensation matrimoniale ; il est en général monogame. Le **statut de la femme est élevé** : relevées des travaux domestiques par la présence de serviteurs, les femmes nobles ou même libres s'adonnent à l'artisanat, à la poésie ou à la musique ; dans une tribu comme celle des Azja, la plupart des femmes, à la différence des hommes, savent lire et écrire, utilisant l'alphabet traditionnel tfinar, différent de l'alphabet arabe. Ce sont elles qui, souvent, sont propriétaires du bétail. Et c'est le **seul groupe musulman où ce sont les hommes qui portent le voile**. La hiérarchie sociale, très stricte, implique **cinq groupes principaux** : les nobles, les hommes libres (vassaux des familles nobles et qui sont bergers des troupeaux ou guerriers), les serfs africains (cultivateurs appelés bella ou haratin), les esclaves domestiques et enfin les artisans regroupés en castes, en particulier les forgerons.

Organisation politique : caractère segmentaire très marqué. La bande regroupe un certain nombre de familles ; elle possède un conseil et un chef qui est soit élu, conformément aux coutumes berbères, soit héréditaire en ligne maternelle. Des regroupements plus vastes s'effectuent selon les mêmes principes : les tambours de guerre constituent le symbole du pouvoir des amenokal, dont l'autorité sur de vastes confédérations ne s'exerce de façon réelle que lors de circonstances graves.

Population guerrière **protégée par le caractère inaccessible de leur habitat et par leur mobilité**, les Touareg **résistèrent longtemps à la colonisation** : leur « **pacification** » fut **particulièrement sanglante** et vit la mort au combat de la majeure partie de l'aristocratie. Leur mode de vie, qui reposait partiellement sur l'exploitation des populations sédentaires, se trouva bouleversé. Les **famines** de 1973-1974 et de 1984-1985 entraînèrent la mort de leurs troupeaux, poussant les Touareg **vers les périphéries des villes pour trouver des moyens de survie**.

- ❖ Sur le nomadisme, la géopolitique de l'Afrique du Nord : Denis RETAILLE, Pierre Marie DECOUDRAS...

- ❖ les essais nucléaires au Sahara, le film *Gerboise Bleue*... :

<http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article2514>

- ❖ Le Sahara occidental :

<http://recitdevie.blogs.courrierinternational.com/archive/2009/04/12/ce-que-nous-coute-le-sahara-marocain.html>

<http://dossiersahamarocain.blogs.courrierinternational.com/>